



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE


Animateur de Loisir Sportif
Option : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE)
La Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne Sports Pour Tous,
Organisme délégataire pour la mise en œuvre de la certification

Vu l'article L 212-1 et l'annexe II-1 de l'article A 212-1 du code du sport,
Vu l'arrêté du 1er juillet 2008 du Ministre chargé de la formation professionnelle portant enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) du CQP ALS sous le code de la nomenclature des spécialités de formation : 3355,
Vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant les CQP,
Vu la délibération de la CPNEF Sport du 12 décembre 2006 portant création du CQP ALS,
Vu les pièces présentées et déclarées sincères et véridiques par l'intéressé(e),
Vu la décision délibérative du jury réuni le **16 octobre 2008** à **Paris**
Délivre au nom de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) du sport,
le Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Loisir Sportif,
option, Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression - n° :
à **Mme Kathy RICHARD** ALS/AGEE/EPMM/2008/0992
Né(e) le **02 novembre 1958**

Pour en bénéficier avec les droits et les prérogatives qui y sont attachés dans le domaine de l'animation des activités de loisir sportif
Fait à Paris le **03 juillet 2009**

Pour la CPNEF Sport

Robert BARON et Jean ROGER

Pour la Fédération Française EPMM Sports pour tous
Le Président

Jean-Louis PROVOST

Le titulaire
Le Directeur Technique National
P/o Le DEN Adjoint

Jean-Pierre MERCADER